

PATENT ASSIGNMENT COVER SHEET

Electronic Version v1.1
Stylesheet Version v1.2

EPAS ID: PAT5134313

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT
NATURE OF CONVEYANCE:	CHANGE OF NAME
CONVEYING PARTY DATA	
Name	Execution Date
SOFTKINETIC SOFTWARE	12/18/2017
RECEIVING PARTY DATA	
Name:	SONY DEPTHSENSING SOLUTIONS SA/NV
Street Address:	BOULEVARD DE LA PLAINE 11
City:	BRUSSELS
State/Country:	BELGIUM
Postal Code:	B-1050
PROPERTY NUMBERS Total: 1	
Property Type	Number
Application Number:	15380993
CORRESPONDENCE DATA	
Fax Number:	(617)646-8646
<i>Correspondence will be sent to the e-mail address first; if that is unsuccessful, it will be sent using a fax number, if provided; if that is unsuccessful, it will be sent via US Mail.</i>	
Phone:	617-646-8000
Email:	patents_SonyAdmins@WolfGreenfield.com
Correspondent Name:	RANDY J. PRITZKER
Address Line 1:	WOLF, GREENFIELD & SACKS, P.C
Address Line 2:	600 ATLANTIC AVENUE
Address Line 4:	BOSTON, MASSACHUSETTS 02210
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	S1981.70003US00
NAME OF SUBMITTER:	JESSICA O. VALLI
SIGNATURE:	/Jessica O. Valli/
DATE SIGNED:	09/11/2018
Total Attachments: 3	
source=S198170003US00-NAMECHANGE-RJP#page1.tif	
source=S198170003US00-NAMECHANGE-RJP#page2.tif	
source=S198170003US00-NAMECHANGE-RJP#page3.tif	



VRONINKS & RICKER

NOTAIRES ASSOCIÉS

Ixelles (B-1050 Bruxelles), rue Capitaine Crespel 16

Tél: +32 (0) 2 513 75 74 - Fax: +32 (0) 2 512 43 87

E-mail: info@Vroninks.be

SPRL société civile à forme commerciale - 0821.778.060 RPM Bruxelles

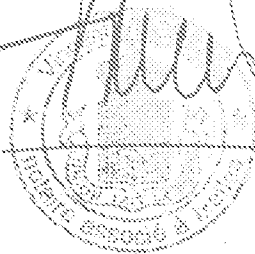
ATTESTATION

Le soussigné, *Vincent VRONINKS*, notaire associé à Ixelles, atteste:

Qu'aux termes d'un procès-verbal de son ministère du 18 décembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "**Softkinetic International**", ayant son siège social à Ixelles (B-1050 Bruxelles), Boulevard de la Plaine 11, identifiée sous le numéro d'entreprise TVA BE 0811.784.189 RPM Bruxelles (division francophone), a notamment décidé:

- de modifier la dénomination sociale en "**Sony Depthsensing Solutions**".

Fait à Ixelles, le 18 décembre 2017.





Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le



17065085

26 AVR. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0811.341.454

Dénomination

(en entier) : **SOFTKINETIC SENSORS**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIÉTÉ ANONYME

Siège : Boulevard de la Plaine 11 – 1050 Ixelles

**Objet de l'acte : FUSION PAR ABSORPTION – DISSOLUTION SANS LIQUIDATION –
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Vincent Vroninks, notaire associé à Ixelles, le 31 mars 2017, portant la mention d'enregistrement suivante :

*"Enregistré Rôle(s): 6 Renvoi(s): 0 au bureau d'enregistrement BRUXELLES 5 (AA) le quatorze avril deux mille dix-sept (14-04-2017)**Référence ACP (5) Volume 000 Folio 000 Case 7088**Droits perçus: cinquante euros zéro eurocent (€ 50,00)**Le receveur",*

que l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme "Softkinetic Sensors", ayant son siège social à B-1050 Ixelles, Boulevard de la Plaine 11, a décidé :

1/ conformément au projet de fusion et dans les conditions et modalités légales, d'approuver la fusion de la présente société "SOFTKINETIC SENSORS" (société absorbée), par le transfert à la société anonyme "SOFTKINETIC INTERNATIONAL", ayant son siège social à B-1050 Ixelles, Boulevard de la Plaine 11, identifiée sous le numéro d'entreprise TVA BE 0811.784.189 RPM Bruxelles (division francophone) (société absorbante), de l'intégralité de son patrimoine actif et passif, par suite de dissolution sans liquidation, selon le mécanisme de la transmission universelle.

Ladite assemblée a décidé, par conséquent, la dissolution sans liquidation de la société avec effet au 31 mars 2017 à minuit pile (entre le 31 mars et le 1er avril).

Cette fusion aura lieu sans aucune rétroactivité comptable et fiscale.

2/ que les résolutions sont prises sous la condition suspensive d'une décision correspondante de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante.

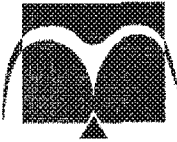
POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME,

Vincent Vroninks, notaire associé.

Dépôt simultané :

- expédition du procès-verbal et 1 procuration sous seing privé.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature**PATENT****REEL: 047046 FRAME: 0876**



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le



17065084

26 AVR. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0890.705.864

Dénomination

(en entier) : **SOFTKINETIC SOFTWARE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIÉTÉ ANONYME

Siège : Boulevard de la Plaine 11 – 1050 Ixelles

**Objet de l'acte : FUSION PAR ABSORPTION – DISSOLUTION SANS LIQUIDATION –
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Vincent Vroninks, notaire associé à Ixelles, le 31 mars 2017, portant la mention d'enregistrement suivante :

"Enregistré Rôle(s): 6 Renvoi(s): 0 au bureau d'enregistrement BRUXELLES 5 (AA) le quatorze avril deux mille dix-sept (14-04-2017)

Référence ACP (5) Volume 000 Folio 000 Case 7087

Droits perçus: cinquante euros zéro eurocent (€ 50,00)

Le receveur",

que l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme "Softkinetic Software", ayant son siège social à B-1050 Ixelles, Boulevard de la Plaine 11, a décidé :

1/ conformément au projet de fusion et dans les conditions et modalités légales, d'approuver la fusion de la présente société "SOFTKINETIC SOFTWARE" (société absorbée), par le transfert à la société anonyme "SOFTKINETIC INTERNATIONAL", ayant son siège social à B-1050 Ixelles, Boulevard de la Plaine 11, identifiée sous le numéro d'entreprise TVA BE 0811.784.189 RPM Bruxelles (division francophone) (société absorbante), de l'intégralité de son patrimoine actif et passif, par suite de dissolution sans liquidation, selon le mécanisme de la transmission universelle.

Ladite assemblée a décidé, par conséquent, la dissolution sans liquidation de la société avec effet au 31 mars 2017 à minuit pile (entre le 31 mars et le 1er avril).

Cette fusion aura lieu sans aucune rétroactivité comptable et fiscale.

2/ que les résolutions sont prises sous la condition suspensive d'une décision correspondante de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME,

Vincent Vroninks, notaire associé.

Dépôt simultané :

- expédition du procès-verbal et 1 procuration sous seing privé.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

PATENT

RECORDED: 09/11/2018

REEL: 047046 FRAME: 0877